

Troyes Champagne Métropole

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'AUBE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE

24 JAN. 2017

Délibération certifiée exécutoire
Reçue par le représentant de l'Etat le / Affichée le
24 janvier 2017 / 25 janvier 2017
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services
Alain BENEDETTI

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 19 JANVIER 2017

Date de convocation et d'affichage : 13 janvier 2017

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19 H 30.

Étaient présents :

Mmes AMILHAU Marie-Pierre, BAZIN-MALGRAS Valérie, BERTAIL Sibylle, BETTINGER Sylvianne, BOUCHOT Chantal, CODAZZI Colombe, COLFORT Jacqueline, DUCHENE Annie, FEVRE Dolly, Odile FINET, FRAENKEL-LOCHARD Stéphanie, GARIGLIO Elisabeth, GRANDPIERRE Elisabeth, GREMILLET Annie, HELIOT COURONNE Isabelle, LE CORRE Marie-Pierre, LEDOUBLE Catherine, LEMELLE Flavienne, LEROY Marie-Thérèse, LEYMBERGER Brigitte, MARIE Sylvie, MICHEL Sophie, OUADAH Karima, PATELLI Lise, PAUTRAS Marie-Françoise, PETIT Sandrine, PHILIPPON Elisabeth, PORTIER-GUERIN Françoise, RABAT ARTAUX Nadia, RICHARD Sophie, ROBERT Isabelle, ROTA Colette, ROTH Michèle, ROUSSELOT Nicole, ROUVRE Annie, SAUBLET SAINT MARS Véronique, SEBBARI Samira, SIMON Véronique, THOMAS Christine, ZAJAC Anna

MM. ABEL Jean-Pierre, ARBONA Philippe, ARNAUD Jean-Jacques, BALLAND Alain, BAROIN François, BAUDOUX Bruno, BEAUSSIER Jean-Marie, BERTHOLLE Jean-Paul, BILLET André, BLANCHARD Dominique, BLASCO Thierry, BLASSON Christian, BOISSEAU Dominique, BRANLE Christian, BRET Marc, CASTEX Jean-Marie, CHAMPAGNE Anicet, CHAPLOT Roland, CHEVALIER Bertrand, COTEL Philippe, COURTOIS Jean-Christophe, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHAUT Francis, DELAITRE Guy, DEMOISSON Daniel, DENIS Valéry, DEON Philippe, DRAGON Jean-Luc, DUQUESNOY Olivier, FARINE Bruno, FAURE Gilbert, FRAPIN David, GABRIEL Martin, GACHOWSKI Jacques, GAILLARD Paul, GANTELET Bruno, GATOUILLET Marcel, GAURIER Claude, GERARD Fabien, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, GONVALVES José, GRIENENBERGER Daniel, HANDEL William, HONORE Nicolas, HUBINOIS Alain, HUMBERT Christophe, LANDREAT Pascal, LECLERC Jean-Claude, LEIX Jean-François, LEPRINCE Didier, MANDELLI François, MARTINOT Bruno, MEIRHAEGHE Jean-François, MOCQUERY Bernard, MOCQUERY Philippe, MOCQUERY Régis, MONTAGNE Jean-Jacques, MOSER Alain, MOUILLEFARINE Jean-Claude, PARIGAU Jean-Louis, PEUCHERET Alain, POTTIER Denis, RAGUIN Jacky, RESLINSKI Jean-François, RICHARD Olivier, RIGAUD Jacques, ROBLET Bernard, ROYERE Raynald, RUDENT Michel, SAINTON Michel, SAUNOIS Serge, SCHMITT Philippe, SEBEYRAN Marc, SPILMANN Marcel, SUBTIL Bruno, THIBAUT Christian, TRIBOT Philippe, TRUELLE Hubert, VAN de ROSTYNE Alain, VETTER Claude, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel

Sont excusés et ont donné pouvoir : Jean-Marie BAILLY à Marc BRET, Yves REHN à Jacques RIGAUD, Dimitri SYDOR à Olivier GIRARDIN

Absent : Gérard MENUEL

Excusés : Marie GRAFTEAUX PAILLARD, Marie-France JOLLIOT, Jérémy ZWALD

Représentés : Pascal DESROUSSEAUX par Nicole BARD, David GARNERIN par Isabelle COLLIN, Jean-Marie KISSERLI par Jean-Michel NIGOND, Michelle MALARMEY par Jacky MARMILLON, Sandrine URBAIN par Jean-Claude ISSELIN, Robert VAN DE WALLE par Philippe DESBUQUOIS,

Le Conseil Communautaire a choisi comme secrétaire de séance Stéphanie FRAENKEL-LOCHART

DELIBERATION N°9	Sociétés d'économie mixte- Désignation des membres
RAPPORTEUR	Colette ROTA

Nombre de membres : 136		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
129	129	129			3

A l'unanimité, le rapport est adopté.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JANVIER 2017

**SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE (SEM ENERGIE, SEMTAC, SIABA)
DESIGNATION DES REPRESENTANTS****Exposé :**

Les communes, les départements, les régions et leurs groupements peuvent, dans le cadre des compétences qui leur sont reconnues par la loi, créer des sociétés d'économie mixte locales qui les associent à une ou plusieurs personnes privées et, éventuellement, à d'autres personnes publiques pour réaliser des opérations d'aménagement, de construction, pour exploiter des services publics à caractère industriel ou commercial, ou pour toute autre activité d'intérêt général (article L1521-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)).

La communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole, issue de la fusion devient de droit actionnaire de trois sociétés d'économie mixte locales (SEML) :

- La **Société Immobilière et d'Aménagement du Barsuraubois et de l'Aube (SIABA)** qui a pour activité la location de logement social et de locaux professionnels, la maîtrise d'ouvrage déléguée et la conduite d'opération pour le compte de collectivités territoriales et d'industriels, la promotion de l'accession à la propriété par la vente de terrains à bâtir et le portage d'opérations immobilières en association avec l'OPH Aube Immobilier ;
- La **Société SEM ENERGIE** qui a pour objet principalement la production et distribution d'énergie, l'élimination et le traitement des déchets et eaux usées et la gestion financière de réseaux de télésurveillance;
- La **Société d'Economie Mixte de la Technopole de l'Aube en Champagne (SEMTAC)** qui a notamment pour objet d'assurer la gestion de pépinières et hôtels d'entreprises, l'assistance des jeunes créateurs d'entreprises, l'assistance du conseil général dans l'aménagement de la ZAC de la Technopole et la gestion de la Technopole.

Dans la mesure où les administrateurs représentants Troyes Champagne Métropole occupent cette fonction pour le compte de ce dernier, il appartient au seul conseil communautaire de les désigner et non à l'assemblée générale des SEM par dérogation au droit commun des sociétés.

En l'absence de dispositions spécifiques en la matière, le conseil communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, je vous propose :

- **DE PROCEDER aux désignations des membres représentant le conseil communautaire :**

1. **Pour la SIABA :** 1 membre au sein du conseil d'administration et 1 censeur :

- **Est élu au conseil d'administration :**

○

- **Est élu censeur :**

○

2. **Pour la SEM ENERGIE :** 4 membres au sein du conseil d'administration et 1 membre, choisi parmi les 4 membres désignés ci-avant, pour l'assemblée générale

- **Sont élus au conseil d'administration**

○

○

○

○

- **Est élu membre de l'assemblée générale**

○

3. **Pour la SEMTAC :** 2 membres au sein du conseil d'administration et 1 membre de l'assemblée générale

- **Sont élus au conseil d'administration**

○

○

- **Est élu membre de l'assemblée générale**

○

SIABA

	Nom	Prénom	Qualité
1	GREMILLET	Annie	Représentant au conseil d'administration

1	MOSER	Alain	Représentant censeur
---	-------	-------	----------------------

SEM ENERGIE

	Nom	Prénom	Qualité
1	ABEL	Jean-Pierre	Représentant au conseil d'administration
2	BAUDOUX	Bruno	Représentant au conseil d'administration
3	GIRARDIN	Olivier	Représentant au conseil d'administration
4	RIGAUD	Jacques	Représentant au conseil d'administration

1	ABEL	Jean-Pierre	Représentant à l'assemblée générale
---	------	-------------	-------------------------------------

SEMTAC

	Nom	Prénom	Qualité
1	BLASCO	Thierry	Représentant au conseil d'administration
2	CHEVALIER	Bertrand	Représentant au conseil d'administration

1	CHEVALIER	Bertrand	Représentant à l'assemblée générale
---	-----------	----------	-------------------------------------